

THE CANADIAN BAR REVIEW

LA REVUE DU BARREAU CANADIEN

Vol. 62

March 1984 Mars

No. 1

THE EDITORSHIP — LA RÉDACTION

After twenty-seven years as Editor of the Canadian Bar Review, Professor Jean-Gabriel Castel, Q.C., is leaving the Review, to be succeeded by Professor A.J. McClean of the Faculty of Law, University of British Columbia.

Professor Castel's stewardship of the Bar Review crowns an impressive list of accomplishments. He is a Fellow of the Royal Society of Canada and one of Canada's distinguished academic lawyers and legal scholars. He has written several books in the English and French languages, particularly in the fields of public and private international law and has also published many articles in major legal periodicals. His special devotion to the Canadian Bar Review guided its development into what has been justly described as "a truly national and international instrument of legal scholarship".

During his term of office, Professor Castel made the Review bilingual and published many special issues devoted to topics of particular interest to the members of the Association and the Canadian public at large. I am taking this oppor-

Le professeur Jean-Gabriel Castel, c.r., quitte la Revue du Barreau canadien dont il a été le rédacteur pendant vingt-sept ans et le professeur A.J. McClean, de la faculté de droit de l'université de Colombie-Britannique, prend sa succession.

La direction de la Revue du Barreau canadien représente pour le professeur Castel le couronnement d'une carrière riche en succès remarquables. Il est membre de la Société royale du Canada et s'est distingué par ses travaux et ses recherches dans le domaine juridique. Il a écrit, en anglais et en français, plusieurs livres de droit public et de droit international privé. Il est aussi l'auteur de nombreux articles publiés dans les publications de droit les plus connues. Grâce à son dévouement, la Revue du Barreau canadien est devenue, comme on l'a dit à juste raison, "un instrument d'études juridiques véritablement national et international".

Au cours de son mandat, le professeur Castel a fait de la Revue une publication bilingue et a publié de nombreux numéros spéciaux consacrés à des sujets d'un intérêt particulier pour notre association et

tunity to thank him on behalf of the Canadian and international legal community for his outstanding service.

The Bar Review extends a warm welcome to Professor Castel's successor, Professor A.J. "Bertie" McClean. The forty-seven year old former Dean of Law at the University of British Columbia assumed his new position on January 1, 1984. Born in Belfast, he obtained his LL.B. from Queen's University in Northern Ireland. He completed post-graduate work at Cambridge and the University of Michigan Law School, obtaining his Ph.D. in 1962.

Professor McClean was first appointed to the University of British Columbia in 1960, where he served as Dean from 1971 until 1976. During the past five years his teaching responsibilities have included real property, trusts, succession, and graduate supervision. In 1970 and 1975 he was awarded Canada Council Leave Fellowships, and in 1969 a substantial grant for research in family property law from the Foundation for Legal Research.

Professor McClean brings to the Review a reputation for meticulous scholarship and insightful analysis in both common and civil law matters. He has published widely, particularly on the law of trusts, succession and real property, and is at ease in both English and French. I am confident in my prediction that he will make a distinguished contribution to the editorial tradition of the Canadian Bar Review.

We extend our deepest appreciation to Professor Castel for twenty-

pour le grand public. Je suis heureux d'avoir cette occasion de le remercier, de la part du monde juridique canadien et international, de son excellente contribution.

La Revue du Barreau est heureuse de souhaiter la bienvenue au successeur du professeur Castel, le professeur A.J. McClean. A quarante-sept ans, l'ancien doyen de la faculté de droit de l'université de Colombie-Britannique a pris son poste le premier janvier 1984. Né à Belfast, il a fait son LL.B. à l'université Queens, en Irlande du Nord. Il a continué ses études à Cambridge et à l'université du Michigan et a son Ph.D. depuis 1962.

Le professeur McClean a commencé à enseigner en 1960 à l'université de Colombie-Britannique où il a été doyen de la faculté de droit de 1971 à 1976. Depuis cinq ans il enseigne les biens, les fiducies et les successions et il a aussi la charge du programme de maîtrise. Il a reçu, en 1970 et en 1975, des bourses du Conseil des arts du Canada et, en 1969, une importante subvention de la Fondation pour la recherche juridique en vue de recherches sur les régimes matrimoniaux.

Le professeur McClean est connu pour la minutie qu'il apporte à ses recherches et la perspicacité de son esprit d'analyse. Il est l'auteur de nombreux articles sur le droit des fiducies, des successions et des biens et parle français et anglais. Je suis sûr qu'il laissera sa marque dans la ligne établie par les rédacteurs de la Revue du Barreau canadien.

Nous tenons à exprimer au professeur Castel notre profonde re-

seven years of continuous and devoted service to this legal periodical, and we wish him every success in his future endeavours. To Professor McClean we offer a hale and hearty, "Welcome".

Robert H. McKercher, Q.C.
President,
The Canadian Bar Association

connaissance pour les vingt-sept années de travail soutenu et dévoué qu'il a données à notre publication et nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite dans ce qu'il va entreprendre. Au professeur McClean, nous disons sans hésitation: "Bienvenue".

Robert H. McKercher, Q.C.
Président de l'Association
du Barreau canadien